



## **MODIFICATION À L'ARRÊTÉ DE ZONAGE D'EDMUNDSTON (ZONE 1)**

### **EDMUNDSTON – 837, CHEMIN CANADA**

La Secrétaire adjointe procède à la 3<sup>e</sup> lecture par titre de l'Arrêté No. 67.Z1.110 et la proposition suivante est apportée :

- 2007- 092 M. Gérald Morneault propose que l'Arrêté municipal No. 67.Z1.110 concernant une modification à l'Arrêté de Zonage d'Edmundston (Zone 1), soit adopté.**  
**Appuyée par Aldéo Nadeau. Adoptée.**

### **MODIFICATION AU PLAN MUNICIPAL**

Une liste des modifications qui seront apportées au Plan municipal est déposée et la proposition suivante est apportée :

- 2007- 093 M. Réal Morneault propose que le Conseil municipal considère les modifications suivantes au Plan municipal d'Edmundston :**
- 1. Changer la vocation d'une partie du terrain appartenant à M. Aldéo Beaulieu situé sur la rue Victoria, Edmundston, N.-B. #nid 35248533 de zone commerciale à zone Institutionnelle.**
  - 2. Changer la vocation des terrains situés sur la rue Grondin du secteur Saint-Jacques de zone résidentielle à zone commerciale.**
  - 3. Changer la vocation de certains terrains afin de les rendre conformes aux usages existants.**

**IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires aux modifications proposées, le 24 septembre, 2007 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.**

**Appuyée par Louis Lavoie.**

**Adoptée.**

**MODIFICATION ARRÊTÉ DE ZONAGE – EDMUNDSTON (ZONE 1) - CIMETIÈRE**

**2007- 094 M. Réal Morneau propose que le Conseil municipal considère la modification suivante à l'Arrêté de zonage d'Edmundston (Zone 1):**

**Changer la vocation d'une partie du terrain appartenant à Aldéo Beaulieu situé sur la rue Victoria, Edmundston, N.-B., #nid 35248533 de zone Centre commercial à zone Institutionnelle.**

**IL EST RÉSOLU QUE le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à la modification proposée, le 24 septembre, 2007 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.**

**Appuyée par Louis Lavoie.**

**Adoptée.**

**DOSSIERS MUNICIPAUX:**

**ADMINISTRATIFS**

**EMPIÈTEMENT – 175, RUE PRINCIPALE, SAINT-JACQUES**

**2007- 095 M. Aldéo Nadeau propose que le Maire et le Secrétaire soient autorisés à signer les documents entre Edmundston et Camille Laforge, concernant une entente d'empiètement sur l'emprise de la rue, pour la propriété située au 175, rue Principale dans le secteur Saint-Jacques, (# nid 35041243).**

**Appuyée par Réal Morneau.**

**Adoptée.**

**REPERTOIRE DES LIEUX PATRIMONIAUX LOCAUX – NOUVELLE LISTE**

**2007- 096 M. Louis Lavoie propose que la municipalité d'Edmundston autorise la Société historique du Madawaska d'inscrire une nouvelle liste de lieux patrimoniaux locaux, telle que soumise en date du 25 juillet 2007, sur le répertoire provincial de lieux patrimoniaux.**

**Appuyée par Michel Dubé.**

**Adoptée.**

**DEUX DEMANDES POUR INSTALLATION D'ENSEIGNES – ROUTE 2**

**2007- 097 M. Gérald Morneau propose que les propriétaires du nouveau restaurant Wendy's soient autorisés d'installer une enseigne sur la propriété de Conrad Lavoie et Fils Ltée, situé sur la Route 2, dans le secteur Saint-Basile. (# nid 35318963).**

**Appuyée par Ben Beaulieu.**

**Adoptée.**

- 2007- 098 M. Gérald Morneau propose que les propriétaires de Kart Time Ltée soient autorisés d'installer une enseigne sur la propriété de Centre d'Achat Brunswick Ltée située sur la Route 2 au bout de la rue Eugène dans le secteur de Saint-Basile. (# nid 35279827)**  
Appuyée par Ben Beaulieu. Adoptée.

## **URBANISME**

### **DEMANDE DE MODIFICATION DE ZONAGE – 745 VICTORIA, EDM (ZONE 1)**

- 2007- 099 M. Réal Morneau propose que le Conseil municipal considère la modification suivante à l'Arrêté de zonage d'Edmundston (Zone 1):**

En vertu de l'article 39 de la *Loi sur l'Urbanisme*, changer la vocation du terrain appartenant à Lucien Beaulieu situé au 745, rue Victoria, Edmundston, N.-B., #nid 35272491 afin de permettre la vente et réparation de petite machinerie et de véhicule à moteur.

**IL EST RÉSOLU QUE** le Conseil municipal convoque une réunion publique pour examiner les objections et commentaires à la modification proposée, le 24 septembre, 2007 en la salle du Conseil à Edmundston, N. B. à 20h00; et que le secrétaire se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de faire publier l'avis public prescrit par l'article 68 de la Loi sur l'Urbanisme dans le journal "Le Madawaska" indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de cette réunion publique.

Appuyée par Gérald Morneau.

Adoptée.

## **ÉNERGIE – APPEL D'OFFRES**

### **RÉPARER ET PEINTURER BÂTIMENT DU BARRAGE AU 2<sup>E</sup> SAULT**

- 2007- 100 M. Louis Lavoie propose que les services de Altantic Underground Service Ltd, plus bas soumissionnaire en date du 16 août 2007, soit retenus pour réparer et peindre le bâtiment au Barrage du 2<sup>e</sup> Sault.**  
Appuyée par Gérald Morneau. Adoptée.

## **INFORMATION GÉNÉRALE**

- Prochaine réunion publique – 17 septembre 2007 à 20h00

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Des commentaires sont apportés concernant les points suivants :

- Activités au Palladium de Saint-Jacques et Arena de Saint-Basile

Ajournement de la réunion proposé par Réal Morneau à 20h18.

---

Gérald Allain, Maire

---

Doreen Banville, Secrétaire adjointe